



## Pret d'argent et restitution d'argent

Par **titenouvelle**, le **18/08/2013** à **19:29**

Bonjour,

Il y a 10 ans j'ai prêté de l'argent a deux personnes. La premiere avec accord oral qu'elle devait me rembourser apres je lui fais des cheques donc il doit y avoir moyen de prouver que je lui ai bien prêté cet argent avec la banque, non?

La seconde par contre m'a fait une reconnaissance de dettes pour un total de 10000 francs a l'époque et avait meme commencé à me rembourser avec des virements bancaires qui prouvent donc bien l'existence de ce pret, c'est bien ça? Apres elle a stoppé les virements du jour au lendemain sans m'en avertir et à meme changer d'adresse mais là je l'ai retrouvé dernièrement.

Il y a quelque temps je leur ai envoyé une lettre pour les mettre en demeure par lettre recommandée avec avis de reception.

Elles avaient 10 jours pour me regler les sommes prêtées mais là celle qui m'a établi les reconnaissances de dettes et qui a deja effectué 10 remboursements de 40 euros à l'époque m'a renvoyé une lettre en recommandée en osant insinuer que je délirais alors que dans cette lettre elle me resort mon numero de compte qui avait servit pour effectuer les virements. Elle ose insinuer que je ment car d'autant plus que le pret date.

Comment puis-je faire?

Svvp aidez-moi car a l'heure actuelle j'ai de gros soucis.

Merci d'avance en esperant que vous pourrez m'aider car avec des personnes de mauvaise foie en face de soit ce n'est pas simple.